

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	28 février 2023	Lieu	Visioconférence
Présents	Jean DARTRON, Guy MANETTE, Victoire RAMLALL, Philippe MAQUIABA, Bruno EDM, Lucien GALVANI, Teddy FLEREAU, Rodrigue SAINT-VAL, Jocelyn MARTIAL, Jean-Charles ALCOOL, Mickaël MERABLI, Stéphane ZAMORE, Eric NESTAR, Yohann SELBONNE, Claudia CHAUDRIN-RABOTTEUR.		
Excusés	Sylvia SERMANSON, Catherine AZEDE, Gérard PINSON.		
Absents	Elin ELIE, Thierry COLOMBO		
Assistent	Fabrice THOMAS BABEL, Steeve ZABEAU.		

Ouverture de la séance à 19H30

Le Président ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce Conseil de Ligue.

Le Secrétaire Général donne lecture de l'ordre du jour puis passe aux différents points inscrits aux débats :

Point 1 : Préparation du séminaire du CDL prévu du 17 au 19 mars 2023 (Président / SG / Directeur)

Le Président rappelle l'importance de ce séminaire qui intervient à mi-mandat, et qui doit faire le bilan sur les actions et opérations réalisées et fixer le cadre et les axes pour les deux ans à venir.

Le Secrétaire Général rappelle les thématiques des 6 groupes de travail et insiste auprès des pilotes afin que les travaux préparatoires à accomplir en amont du séminaire soient réalisés.

Le Directeur précise les détails opérationnels et pratiques de ce séminaire fermé qui se tiendra sur deux jours à l'hôtel CANELLA BEACH.

Point 2 : Préparation des matchs de CNL des 23 et 26 mars 2023 (R. ST VAL / Directeur)

Rodrigue Saint Val rappelle au CDL les dates des deux rendez-vous à venir qui seront déterminants pour l'atteinte de l'objectif majeur qu'est la montée en Ligue A.

Il indique également que les actions envers les clubs professionnels ont porté leurs fruits et que le sélectionneur devrait avoir un groupe répondant à sa demande. Le Directeur donne lecture des plans de vol, du budget attaché à ces deux rencontres et du dispositif mis en place afin de garantir les meilleures conditions de prise en charge du groupe.

Le Président revient sur l'importance de l'investissement fait pour la sélection A et rappelle l'enjeu que constitue la montée en Ligue A pour la Ligue.

Le CDL remercie les intervenants pour leur présentation.

Point 3 : Mise en place d'un groupe de travail : « organisation du tournoi U17 Antilles-Guyane » (Président)

Après avoir rappelé l'enjeu : permettre à nous jeunes de se confronter le plus régulièrement possible avec d'autres équipes, le Président propose qu'un groupe de projet soit mis en place autour de cette action afin d'en délimiter les contours et les prérequis. Le Président indique que cette manifestation devra être portée par la Ligue en son nom propre et non par la LAGF. Il propose que le pilote soit Mickael MERABLI.

Après échanges et débats, la proposition est validée par l'ensemble des membres présents. Sont désignés pour faire parti du groupe de travail : Teddy FLEREAU, Thierry COLOMBO, Claudia CHAUDRIN-RABOTTEUR, ainsi que le Directeur. Le groupe devra présenter un projet à l'occasion de la prochaine réunion du CDL.

Point 4 : Bilan de la participation à la phase finale du championnat U17M (G. PINSON)

Le Secrétaire Général propose que ce point soit reporté à un prochain CDL, Gerard PINSON qui est chargé du sujet étant absent excusé.

La proposition est validée par l'ensemble des membres présents.

Point 5 : Bilan séminaire FFF/LFA/IFF des Ligues de l'Atlantique du 14 au 17 Février 2023 (Président)

Le Président rend compte du séminaire qui s'est tenu du 14 au 17 Février 2023 en Martinique, en insistant sur deux points :

- La réforme de l'architecture des formations fédérales qui nous obligera à très court terme à repenser la politique de formation de la Ligue à destination des éducateurs de clubs
- La nécessité de continuer dans la voie de la professionnalisation des activités de la Ligue, pour répondre à l'exigence de plus en plus grande des clubs et des licenciés mais aussi pour être en phase avec les outils déployés par la FFF.

Il insiste également sur le fait que les grands axes validés au début de la mandature : mise en place d'une GPEC, digitalisation et dématérialisation des activités de la Ligue, sont repris par la FFF au niveau fédéral.

Le Président termine en indiquant que le travail de transformation effectué par la Ligue est reconnu au niveau de la FFF, ce qui place, de fait, la Ligue comme le pilote sur l'Outre-Mer. Il faut toutefois rester vigilant et ne pas considérer que tout est acquis car il reste encore beaucoup à faire pour accompagner le changement tant au niveau de la Ligue que des Clubs.

Le Vice-Président Guy MANETTE en charge de la transformation digitale se félicite de ces informations. Il regrette néanmoins fortement le peu d'intérêt montré par les clubs pour les séminaires thématiques mis en place par la Ligue avec des intervenants de qualité et reconnus sur le plan national. Il prend pour exemple le dernier séminaire organisé autour « des bonnes pratiques et des outils à utiliser pour une communication institutionnelle et commerciale réussie » qui n'a réuni que six clubs malgré une forte communication de la Ligue.

Le Secrétaire Général reprend cet élément à son compte et indique qu'il appartiendra au CDL d'être plus présent auprès des clubs afin qu'ils saisissent l'importance de ces sujets.

Le CDL remercie le Président et les différents intervenants, prend acte de ces informations qui sont de bons augures et qui traduisent les efforts effectués à tous les niveaux.

Point 6 : Bilan du 38^{ième} Congrès CONCACAF du 22 au 25 février 2023 (Président/ VP V. RAMLALL)

Le Président rend compte de ce séminaire durant lequel le Président V MONTEGLIANI a été réélu.

Il rappelle l'attachement manifesté par la CONCACAF pour nos territoires français et la prise de conscience progressive de nos difficultés causées par notre statut particulier (non-membre de la FIFA).

Il informe que le congrès de mai 2024 se tiendra en Guadeloupe ce qui est une chance pour notre Ligue et plus largement pour le territoire car c'est 41 pays qui viendront en délégation en Guadeloupe à cette occasion.

Les échanges avec la Concacaf sur le cahier des charges associé à une telle manifestation sont entamés et le CDL sera associé au COPIL pour faire de cet événement une réussite.

Le Vice-Président Victoire RAMLALL revient sur le haut niveau d'exigence et de professionnalisme attendu pour cet événement, mais se dit convaincu que la Ligue Guadeloupéenne de Football saura être à la hauteur.

Le CDL remercie le Président et les différents intervenants, prend acte de ces informations qui sont de bons augures et qui traduisent les efforts effectués à tous les niveaux.

Pasyonéman ten nou !

Point 7 : Questions diverses : tournoi qualification Concacaf -20 W du 14 au 23 avril 2023 (Président / G PINSON) /- Dérogation licences championnat vétérans - autres

Tournoi qualification Concacaf -20 W du 14 au 23 avril 2023 : Le Secrétaire Général propose que ce point soit reporté à un prochain CDL, Gerard PINSON qui est chargé du sujet étant absent excusé.

La proposition est validée par l'ensemble des membres présents.

Tournoi de Saint-Barth, le CDL valide la participation de notre délégation qui pourra être composée soit de 10 joueurs, 1 technicien et un représentant du CDL, soit de 10 joueurs, 2 techniciens et un représentant du CDL.

Dérogation licences championnat vétérans : Le SGA Teddy FLEREAU expose le besoin à savoir permettre un enregistrement tardif des licences vétérans en raison du démarrage récent de championnat de cette catégorie. Une telle dérogation est conforme aux règlements Fédéraux.

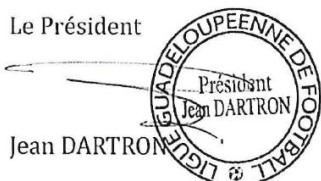
La proposition est validée par l'ensemble des membres présents.

Prise en charge tenue nouveaux arbitres futsal : Le Vice-Président Yohan SELBONNE propose que la Ligue prenne en charge les tenues d'arbitres des nouveaux arbitres ayant réussi leur FIA futsal. Le Directeur tout en reconnaissant que l'idée est louable attire l'attention sur le fait que ce type d'action pose a priori une problématique de justification comptable.

Le Président demande au Vice-Président Yohan SELBONNE de monter le dossier en intégrant tous les aspects et de le présenter à un prochain CDL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

Le Président



Président
Jean DARTRON

Jean DARTRON

Le Secrétaire Général



Secrétaire Général
Lucien VANIER

Lucien VANIER

Pasyonéman ten nou.